

Syngenta International AG

Service de presse
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél. : +41 61 323 2323
Fax : +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts pour les médias :

Leandro Conti
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart
États-Unis +1 202 737 8913

**Contacts pour les
analystes / investisseurs :**

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
États-Unis +1 202 737 6521

Bastien Musy
Suisse +41 61 323 1910
États-Unis +1 202 737 6520



communiqué de presse

Bâle, Suisse, le 8 septembre 2016

Message de la direction

Après plus de 13 ans passés chez Syngenta, Jonathan Seabrook a décidé de quitter la société. Jonathan a occupé le poste de Head Investor Relations entre 2003 et 2007 avant de devenir Head Corporate Affairs. Il était en charge du développement de l'image de Syngenta et de la création du Good Growth Plan. Il sera remplacé par Mark Titterington, actuellement Head Corporate Affairs EAME. Mark dispose d'une grande expérience dans tous les domaines de Corporate Affairs et a occupé plusieurs fonctions au cours de ses 10 années passées au sein de la société.

En outre, Laure Roberts, actuellement directrice RH Business Partnering, a été nommée Head Human Resources en remplacement de Caroline Luscombe qui a quitté Syngenta à la fin du mois de juin. Laure bénéficie d'une expérience internationale considérable et a occupé plusieurs postes dans toutes les disciplines RH durant ses 30 ans de carrière chez Syngenta et dans d'autres entreprises.

Erik Fyrwald, CEO a déclaré : « J'aimerais remercier Jonathan pour ses nombreuses contributions à l'entreprise, notamment en ce qui concerne le développement de l'excellente image de Syngenta et la création du Good Growth Plan, qui représente une nouvelle approche dans le secteur en matière de développement durable et qui continuera de différencier l'entreprise dans les années à venir. Sa perspicacité et ses conseils ont aussi joué un rôle déterminant dans la transaction avec ChemChina. Je lui souhaite pour l'avenir une excellente réussite.

« Je voudrais aussi féliciter Mark et Laure, deux leaders forts qui apporteront à leurs nouvelles responsabilités leur extraordinaire expérience, leur connaissance de Syngenta et de nos employés ainsi qu'une grande énergie. »

Les nominations prennent effet le 1er octobre et les deux postes seront rattachés au CEO.

A propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise agricole leader qui contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale en permettant à des millions d'agriculteurs de mieux exploiter les ressources dont ils disposent. Grâce à un savoir de haut niveau et à des solutions de cultures innovantes, nos 28 000 collaborateurs répartis dans plus de 90 pays, s'emploient à changer la façon dont les cultures sont développées. Nous nous engageons à protéger les terres des dégradations, à améliorer la biodiversité et à revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, visitez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® www.twitter.com/Syngenta.

Mise en garde concernant les déclarations prévisionnelles

Ce document comporte des déclarations prévisionnelles pouvant être identifiées par l'utilisation de mots tels que « s'attendre à », « pourrait », « sera », « potentiel », « plans », « perspectives », « estimé », « visant à », « en bonne voie » et autres expressions similaires. De telles déclarations peuvent être soumises à des risques et incertitudes susceptibles d'entraîner une divergence notable entre les résultats réels et lesdites déclarations. Nous vous invitons à vous référer aux déclarations de Syngenta auprès de la Securities and Exchange Commission américaine, mises à disposition du public, pour obtenir plus d'informations à ce sujet et sur d'autres risques et incertitudes éventuels. Syngenta n'est aucunement tenue de mettre à jour ses déclarations prévisionnelles afin de refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou tout autre facteur. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.